

LA RETRAITE PARTICULIER

Votre Réflexion :

Les ressources des régimes de retraite actuels sont insuffisantes pour financer les retraites de demain. Si on comptait 4 actifs pour 1 retraité en 1960, aujourd'hui, il n'en reste plus que 1,55 pour un retraité. Cette tendance renforcée par l'allongement de la durée de vie explique les défaillances du système de retraite français par répartition.

Dans ces conditions, il est essentiel d'agir pour votre avenir. Vous devez dès aujourd'hui constituer ce complément financier qui vous permettra de maintenir votre niveau de vie lorsque vous arrêterez de travailler.

SOLUTIONS OFRACAR FINANCES :

Nous élaborons avec vous votre projet d'épargne retraite en fonction de différents critères :

- Vos revenus actuels
- Votre niveau de revenu souhaité en retraite
- Votre situation familiale

Plus vous commencer tôt, plus votre effort d'épargne sera faible :

Exemple de versement pour un complément de retraite net mensuel de 400 € à 65 ans

Age de commencement du complément retraite	Montant mensuel à investir
35 ans	162 €
45 ans	286 €
55 ans	666 €

Hypothèse de revalorisation de la retraite en €uro de 3%/an (hypothèse de revalorisation non contractuelle donnée à titre indicatif)

Deux solutions peuvent être mises en place :

- LE PERP
- L'ÉPARGNE RETRAITE ASSURANCE VIE

Document non contractuel